



La Pépinière des valeurs

Grandir pour soi. Grandir avec les autres.

L08

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION ET D'HABILITATION

MATERNELLE & PRIMAIRE

Pédagogie conçue et fondée par Badr Berrada
Ingénieur d'État en économie appliquée et
aide à la décision



Version 1.0 – 14 août 2026



01 / FINALITÉ

PROFESSIONNALISER LES ACTEURS DU LABEL

Former, vérifier le transfert dans la pratique et habilitier selon le niveau de responsabilité.

Principe	Traduction
Progressivité	Chaque niveau ajoute des compétences, des responsabilités et un niveau de preuve supérieur.
Pratique	Les compétences avancées doivent être observables dans des situations réelles ou des simulations structurées.
Traçabilité	Formation, évaluations, habilitations, restrictions et renouvellements sont enregistrés.
Impartialité	Le formateur ne décide pas seul de sa propre habilitation ni de celle d'un proche collaborateur.
Actualisation	Les habilitations avancées supposent une mise à jour régulière du référentiel et des pratiques.
Protection du Label	Les titres professionnels sont utilisés uniquement dans le périmètre autorisé.

LES CINQ NIVEAUX DE PROFESSIONNALISATION

Du premier niveau de compréhension à la capacité de former d'autres professionnels.

Niveau	Titre	Finalité
1	Sensibilisé	Comprendre les principes, le vocabulaire et l'architecture générale.
2	Éducateur formé	Mettre en œuvre la pédagogie dans une classe avec autonomie professionnelle.
3	Éducateur référent	Accompagner des pairs, observer et donner un feedback structuré.
4	Coordinateur pédagogique	Piloter la cohérence du dispositif dans un établissement.
5	Formateur habilité	Former des adultes, évaluer les acquis et accompagner le transfert dans la pratique.

ENTRER DANS LE PARCOURS

Chaque niveau suppose un degré supérieur de pratique, de responsabilité et de preuve.

Niveau	Prérequis minimaux
1	Aucun prérequis spécifique au-delà de l'intérêt professionnel et de l'engagement à respecter la Charte.
2	Niveau 1 validé ou positionnement équivalent reconnu ; exercer ou se préparer à exercer auprès d'enfants.
3	Niveau 2 validé, expérience de pratique suffisante et évaluation terrain positive.
4	Niveau 3 validé, capacité d'animation d'équipe et expérience de coordination ou de responsabilité pédagogique.
5	Niveau 4 ou parcours équivalent reconnu, expérience confirmée et compétences de formation d'adultes.

COMPÉTENCES COMMUNES OBLIGATOIRES

Quel que soit le niveau, chaque professionnel doit maîtriser le socle du Label.

Bloc	Compétence attendue
Vision	Expliquer clairement la pédagogie intégrée et ses deux voies.
Enfant	Comprendre l'autonomie, le rythme, l'observation et le droit à l'erreur.
Valeurs	Transformer une valeur en situations et comportements observables.
Posture	Adopter un langage respectueux et une aide graduée.
Environnement	Préparer l'espace et le matériel pour favoriser l'action de l'enfant.
Observation	Repérer les progrès sans classement humiliant.
Coéducation	Associer les familles de manière claire et respectueuse.
Qualité	Comprendre la logique du Label, des standards et de l'amélioration continue.

PARCOURS - SENSIBILISÉ

Comprendre le modèle sans revendiquer un titre d'éducateur habilité.

Module	Contenu	Évaluation
1. Vision	Finalités, deux voies et continuité maternelle-primaire.	Quiz et reformulation.
2. Principes	Autonomie, environnement, activité, valeurs et cadre.	Étude de cas.
3. Posture	Aider sans remplacer, discipline éducative et langage.	Mise en situation.
4. Familles	Rôle des parents et communication.	Mini-cas.

VALIDATION

Volume indicatif : 6 à 8 heures. Validation : présence et évaluation de compréhension. Ce niveau ne donne pas le titre d'éducateur habilité.

PARCOURS - ÉDUCATEUR FORMÉ

Mettre en œuvre la pédagogie dans une classe avec autonomie professionnelle.

Module	Compétences clés
Environnement préparé	Organiser une classe favorisant autonomie, ordre, calme et responsabilité.
Présentation d'activités	Présenter avec précision, laisser manipuler, observer et se retirer.
Valeurs vécues	Installer rituels, missions, réparation et comportements observables.
Observation enfant	Utiliser les repères de développement et documenter une progression.
Gestion de groupe	Poser des limites cohérentes, gérer transitions et conflits.
Coéducation	Partager des observations utiles avec les familles.
Autoévaluation	Identifier ses propres écarts par rapport aux standards.

VALIDATION NIVEAU 2

Volume indicatif : 20 à 30 heures, incluant pratique accompagnée. Validation : épreuve écrite courte et observation en situation ou simulation structurée.

PARCOURS - ÉDUCATEUR RÉFÉRENT

Accompagner des pairs sans se substituer au coordinateur ni à l'auditeur.

Compétence	Attendu
Observation de pair	Décrire des faits sans jugement et les relier aux standards.
Feedback	Donner un retour précis, respectueux et orienté action.
Accompagnement	Aider un collègue à transformer un écart en objectif de progression.
Rituels & environnement	Conseiller sans standardiser inutilement toutes les classes.
Calibration	Contribuer à une lecture cohérente des pratiques entre éducateurs.
Transmission interne	Animer de courtes séquences de rappel ou ateliers pratiques.

VALIDATION NIVEAU 3

Dossier de pratique, observation accompagnée et entretien de validation.

PARCOURS - COORDINATEUR PÉDAGOGIQUE

Piloter la cohérence du dispositif et transformer les standards en décisions d'équipe.

Bloc	Attendu
Pilotage	Déployer le projet pédagogique, répartir les rôles et suivre les priorités.
Qualité	Utiliser L03 à L06 pour préparer les équipes et suivre les écarts.
Formation interne	Construire un plan annuel basé sur les besoins observés.
Réunions pédagogiques	Animer des revues de pratique orientées décision et amélioration.
Données	Consolider observations, indicateurs et plans d'action sans bureaucratie excessive.
Familles	Garantir la cohérence du discours et des supports.
Protection du Label	Contrôler l'usage du statut, du nom et du sceau dans l'établissement.

VALIDATION NIVEAU 4

Étude de cas établissement et soutenance d'un plan de déploiement ou d'amélioration.

PARCOURS - FORMATEUR HABILITÉ

Former des adultes et accompagner le transfert sans confondre formation, audit et décision.

Compétence	Critère de maîtrise
Expertise pédagogique	Maîtrise solide de L01 à L08 et capacité à expliquer les choix pédagogiques.
Formation d'adultes	Objectifs clairs, pédagogie active, gestion du groupe et feedback.
Démonstration	Capacité à présenter correctement gestes, activités et postures.
Évaluation	Construire et corriger des évaluations cohérentes avec les compétences.
Accompagnement	Différencier formation, coaching, audit et décision de certification.
Éthique	Respecter les limites de rôle, la confidentialité et les conflits d'intérêts.
Standardisation	Utiliser les contenus officiels tout en adaptant les modalités au public.

VALIDATION NIVEAU 5

Animation observée d'une séquence de formation, épreuve de maîtrise du référentiel et avis d'un jury d'évaluation. L'habilitation finale est délivrée par l'autorité du Label.

MÉTHODES DE FORMATION RECOMMANDÉES

La professionnalisation vise le transfert dans la pratique, pas seulement l'acquisition de connaissances.

Méthode	Usage
Apports courts	Introduire un principe, un cadre ou une règle.
Démonstration	Montrer une présentation d'activité ou une posture.
Étude de cas	Analyser des situations réalistes et arbitrer.
Jeu de rôle	Travailler langage, conflit, feedback ou réunion famille.
Observation vidéo	Apprendre à distinguer faits et interprétations.
Pratique terrain	Transférer la formation à la classe réelle.
Analyse de pratique	Transformer une expérience en apprentissage professionnel.

SYSTÈME D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Plus le rôle donne de pouvoir sur les pratiques des autres, plus le niveau de preuve exigé augmente.

Type	Ce qu'il mesure	Niveaux concernés
Quiz / écrit	Connaissances et compréhension.	1 à 5
Étude de cas	Capacité de raisonnement pédagogique.	2 à 5
Simulation	Posture et mise en situation.	1 à 3
Observation terrain	Pratique réelle et stabilité.	2 à 4
Dossier professionnel	Réflexivité et traçabilité.	3 à 5
Soutenance / jury	Maîtrise, recul et capacité de transmission.	4 à 5

PRINCIPE

Une habilitation avancée ne peut pas reposer uniquement sur un examen théorique.

RÈGLE DE VALIDATION

Le score est un indicateur ; les compétences critiques et la pratique restent déterminantes.

Résultat	Décision
< 60 %	Non validé : reprise ou complément requis.
60 à 74 %	Validation conditionnelle possible si les compétences critiques sont acquises.
75 à 89 %	Validé.
≥ 90 %	Maîtrise élevée ; ne suffit pas seule à habilitier un formateur.

DÉCIDER, ENREGISTRER, RENOUVELER

L'habilitation est un droit professionnel limité, traçable et délivré par l'autorité du Label.

Élément	Règle
Autorité	L'habilitation est délivrée par l'autorité du Label. Les formateurs, évaluateurs ou jurys produisent des résultats ou avis techniques.
Périmètre	Le certificat précise le niveau et, si nécessaire, les fonctions autorisées.
Durée	La validité est limitée pour les niveaux professionnels actifs et renouvelable.
Réserves	Une habilitation peut être conditionnelle avec supervision.
Registre	Les habilitations actives, suspendues ou retirées sont enregistrées et traçables.
Usage du titre	Le titulaire utilise uniquement l'intitulé correspondant à son niveau et à son statut réel.

VALIDITÉ ET RENOUVELLEMENT DES HABILITATIONS

La durée varie selon le niveau de responsabilité et la nécessité de maintenir une pratique active.

Niveau	Durée proposée	Renouvellement
1	Sans échéance formelle	Mise à jour recommandée si le référentiel évolue.
2	3 ans	Formation continue et preuve de pratique.
3	3 ans	Pratique de référent et calibration / supervision.
4	3 ans	Pilotage actif et actualisation qualité.
5	2 ans	Activité de formation, observation / calibration et mise à jour du référentiel.

MAINTENIR LA COMPÉTENCE

Le renouvellement suppose une activité professionnelle et une actualisation adaptées au rôle.

Niveau / fonction	Exigence annuelle indicative
Sensibilisé	Mise à jour recommandée en cas d'évolution significative du référentiel.
Éducateur formé	Au moins 6 h de perfectionnement ou d'analyse de pratique.
Éducateur référent	Au moins 8 h, dont participation à une calibration ou supervision.
Coordinateur pédagogique	Au moins 10 h et revue annuelle du plan pédagogique.
Formateur habilité	Au moins 12 h, actualisation des supports et observation d'une séquence de formation.

SUSPENDRE OU RETIRER UNE HABILITATION

La compétence professionnelle doit rester compatible avec les critères critiques et les règles d'usage du Label.

Motif	Effet possible
Pratique contraire aux critères critiques	Suspension immédiate possible.
Usage abusif du titre officiel	Suspension ou retrait.
Fausse certification ou attestation	Retrait et examen spécifique.
Absence prolongée de pratique	Mise à niveau avant réactivation.
Refus d'une mise à jour majeure obligatoire	Suspension jusqu'à actualisation.
Violation grave de la confidentialité ou conflit d'intérêts dissimulé	Suspension, retrait ou restriction de périmètre.

PROTECTION

Une pratique contraire aux critères critiques peut entraîner une suspension immédiate à titre conservatoire.

RECONNAISSANCE D'EXPÉRIENCES OU FORMATIONS ANTÉRIEURES

Des acquis externes peuvent être pris en compte, mais ne remplacent jamais automatiquement les compétences spécifiques au Label.

Élément	Règle
Diplôme ou certification externe	Étudié au regard des compétences réellement couvertes.
Expérience professionnelle	Peut réduire certains modules si elle est démontrée et suffisamment récente.
Évaluation de positionnement	Permet d'identifier les modules à suivre ou à compléter.
Compétences propres au Label	Toujours à valider : deux voies, valeurs vécues, standards, gouvernance, identité et règles de labellisation.
Décision d'équivalence	Formalisée et enregistrée avant l'entrée au niveau concerné.

TOUJOURS À VALIDER

Les compétences spécifiques au Label ne peuvent être accordées par simple équivalence documentaire.

DOSSIER INDIVIDUEL DE PROFESSIONNALISATION

Chaque parcours laisse une trace claire de la formation, de la pratique, des évaluations et des habilitations.

Pièce	Contenu
Identité professionnelle	Nom, fonction et établissement.
Formations	Modules, dates, formateurs et heures.
Évaluations	Scores, résultats et commentaires.
Observations terrain	Synthèses, feedback et actions de progrès.
Habilitations	Niveau, date d’effet, échéance et périmètre.
Formation continue	Actions réalisées et preuves.
Incidents / restrictions	Le cas échéant, décisions officielles ou mesures de supervision.

MATRICE DE PLAN ANNUEL DE FORMATION

Les besoins doivent provenir des observations, évaluations et priorités pédagogiques.

Besoin	Public	Action	Durée	Évaluation	Responsable
Posture éducative	Éducateurs	Atelier + observation	6 h	Grille terrain	Coordinateur
Valeurs vécues	Équipe	Cas + rituels	4 h	Simulation	Référent
Observation enfant	Éducateurs	Atelier pratique	4 h	Dossier	Coordinateur
Audit interne	Référents	Calibration	3 h	Cas noté	Qualité
Coéducation	Équipe	Cas familles	3 h	Mise en situation	Direction

LOGIQUE DU PLAN

Le plan annuel ne doit pas être un catalogue générique : il doit répondre aux besoins observés dans les pratiques.

CHECKLIST AVANT HABILITATION

Une dernière vérification avant l'émission d'un titre professionnel.

- ☐ Prérequis vérifiés.
- ☐ Parcours obligatoire réalisé ou équivalences formalisées.
- ☐ Compétences critiques validées.
- ☐ Évaluation théorique réalisée.
- ☐ Évaluation pratique réalisée pour les niveaux concernés.
- ☐ Avis ou jury tenu lorsque requis.

- ☐ Périmètre de l'habilitation défini.
- ☐ Date d'échéance enregistrée.
- ☐ Plan de formation continue prévu.
- ☐ Titre officiel formulé sans ambiguïté.
- ☐ Conflits d'intérêts vérifiés.
- ☐ Décision finale prise par l'autorité du Label.

PRINCIPE DU SYSTÈME DE PROFESSIONNALISATION

Former ne suffit pas : il faut vérifier le transfert dans la pratique et proportionner l'habilitation au niveau de responsabilité.

PRINCIPE

Plus le rôle donne de pouvoir sur les pratiques des autres, plus le niveau de preuve exigé pour l'habilitation doit être élevé.

Niveau	Titre	Verbe directeur
1	Sensibilisé	Comprendre
2	Éducateur formé	Pratiquer
3	Éducateur référent	Accompagner
4	Coordinateur pédagogique	Piloter
5	Formateur habilité	Transmettre

Grandir pour soi. Grandir avec les autres.

Pédagogie conçue et fondée par Badr Berrada